

La Fondation pour l'enfance, qui agit pour la protection des enfants, s'est portée partie civile dans cette affaire. Pour rappeler qu'il appartient "à l'adulte de poser les limites" insiste sa représentante maîtresse Céline ASTOLFE.

(article et interview audio de Me Céline ASTOLFE)



Un enseignant condamné à trois ans avec sursis pour corruption de mineur à Montpellier

Vendredi 8 janvier 2021 à 17:25 -

Par Marie Ciavatti, France Bleu Hérault
Montpellier

Un ancien enseignant, jugé ce vendredi 8 janvier à Montpellier, écope de 3 ans de prison avec sursis pour atteinte sexuelle et corruption de mineur. On lui reproche d'avoir entretenu une relation amoureuse et sexuelle pendant deux ans avec une de ses élèves, jugée fragile.

C'est le procès d'une liaison sincère, mais interdite entre un enseignant et sa très jeune élève. Cet ancien professeur d'un collège de Montpellier a été condamné ce vendredi 8 janvier à 3 ans de prison avec sursis, peine assortie d'une obligation de soins et de cinq ans d'interdiction d'exercer une fonction en lien avec les mineurs. Il était jugé devant le tribunal correctionnel pour atteinte sexuelle et **corruption de mineur** de 15 ans. Elle était en classe de 4e, lui avait 36 ans. Leur histoire a duré deux années, jusqu'à ce qu'en septembre 2017 le père découvre des photos pornographiques de sa fille sur son ordinateur. Il avait aussitôt porté plainte.

Une relation consentie mais inappropriée

Relation amoureuse ou abusive ? "*Les deux*", répond Maître Iris Christol qui défend la jeune femme. Tous deux parlent d'une relation consentie, intense, mais reconnaissent son caractère inapproprié. "*Dans un attachement qui peut être sincère, il y a des comportements parfaitement inadaptés. Comme celui de faire l'éducation sexuelle de l'une de vos élèves, avec une première relation dans l'enceinte du collège alors qu'elle a 14 ans. Elle y a consenti mais elle y a été aussi amenée. C'est à l'adulte de mettre des limites à une adolescente qui peut être en demande, mais ne mesure pas les conséquences des comportements qu'elle va avoir.*"

"Un attachement sincère mais des comportements tout à fait inappropriés". Maître Iris Christol, avocate de la jeune femme et de ses parents

D'autant que l'adolescente traversait une période difficile. Son père avait d'ailleurs confié ses difficultés à l'enseignant, lequel lui avait répondu "*Faites-moi confiance, je vais bien m'en occuper*" raconte Iris Christol. "*Vous imaginez bien qu'il s'est étouffé quand il a découvert la nature de leur relation. Il a vécu cette liaison comme une immense trahison.*"

Pas de tendance perverse

Rien ne laissait présager une telle aventure. "*Les experts et psychologues sont formels : cette relation n'était ni toxique, ni malsaine, assure son avocat Gaspard Cuenant. Ils n'ont pas décelé d'attirance pour les enfants, ni de tendance perverse. Si l'affaire est si singulière, c'est bien parce qu'il s'agit d'une **histoire d'amour**. Mais un amour inadapté sur le terrain juridique*". Il décrit son client comme un homme qui, à l'époque, perd pied. Un père de famille dont le ménage part à la dérive. Un homme qui ne se remet pas du deuil de sa mère.

Une histoire sincère mais interdite

"Elle rejette le statut de victime."

Âgée de 19 ans aujourd'hui, la jeune femme reconnaît selon son avocate "*que cette histoire aurait peut-être mieux fait de ne pas exister. Que son entrée dans la sexualité a été très particulière.*" Mais celle qui a lu le livre événement "Le Consentement" de Valérie Springora sur sa relation trouble avec l'écrivain Gabriel Matzneff, de 35 ans son aîné, maintient sa position : "*Elle rejette le statut de victime, de femme abîmée. La vie nous dira ce qu'elle fera de tout ça, mais elle maintient qu'elle n'a **pas ressenti d'emprise**.*"

Son ancien professeur, suspendu de l'Éducation nationale, est **devenu agriculteur**. Il a divorcé et refait sa vie.

La Fondation pour l'enfance, qui agit pour la protection des enfants, s'est portée partie civile dans cette affaire. Pour rappeler qu'il appartient "à l'adulte de poser les limites" insiste sa représentante maître Céline ASTOLFE. Parce que l'enseignant est un référent. On voit bien dans la vie de cette jeune fille qu'il a tenu un grand rôle. Elle était sans doute très flattée d'avoir une relation privilégiée avec lui, relation dont elle n'a jamais envisagé qu'elle devienne de cette nature. La Fondation mène des actions de prévention, de formation dans les écoles et d'aide à la détection de comportements inappropriés.